



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille**
**Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré**



Pour une École qui INSTRUISE ! Pour des personnels RESPECTÉS !

Le **SIAES**, c'est LE syndicat :

- qui défend la LAÏCITÉ, l'École Républicaine et ses VALEURS ;
- qui défend la transmission des savoirs, des savoir-faire, l'AUTORITÉ, le DROIT AU RESPECT DE TOUS LES PERSONNELS qui exercent une mission de service public ;
- qui refuse la soumission des professeurs, des autres personnels et de notre institution aux élèves et aux familles ;
- qui refuse la soumission de l'École Républicaine aux religions et aux communautarismes ;
- qui refuse la démagogie et qui rappelle que la réussite scolaire d'un élève n'est pas un droit et qu'elle se mérite par le travail et les efforts fournis.

Le SIAES dénonce et combat

- La dévalorisation morale et sociale des agents du ministère de l'Éducation nationale.
- La perte considérable de notre pouvoir d'achat.
- Le renoncement, le laxisme, la démagogie, l'abaissement des exigences et du niveau.
- La multiplication des actes d'incivilité et de violence et l'impunité pour leurs auteurs.
- Le pouvoir accru donné aux chefs d'établissement, aux inspecteurs, aux parents se comportant en consommateurs d'école.
- L'insuffisance des moyens alloués au fonctionnement des différents services et la diminution du nombre de personnels.
- L'accroissement du stress et des risques psychosociaux résultant de la dégradation continue de nos conditions de travail, de l'augmentation de la charge de travail, des pressions hiérarchiques et injonctions absurdes, des incivilités et agressions de la part d'élèves ou de parents, de la « réunionite », de la brutalité de contre-réformes managériales.
- La territorialisation de l'École.

Le SIAES revendique

- La fin de l'autoritarisme croissant envers les personnels et de la « bienveillance » laxiste envers les élèves perturbateurs.
- Le respect de tous les personnels et de leurs missions d'instruction et d'éducation.
- Le rétablissement de l'autorité et d'une ambiance de travail propice à la transmission des savoirs et savoir-faire et à la réussite de chaque élève en fonction de son travail et de ses capacités.
- La revalorisation des diplômes, conservant leur caractère national, afin de redonner à l'École de la République son rôle d'ascenseur social.
- Il faut resanctuariser l'École. Les professeurs et les autres personnels subissent les conséquences de l'idéologie calamiteuse de « l'ouverture de l'École sur le monde » et de « l'enfant roi » dont la parole vaudrait celle de l'adulte. Il est impératif de mettre un terme à l'ingérence des familles dans les établissements et de cesser d'accorder du crédit aux courriers des parents d'élèves lorsqu'ils dénoncent les pratiques pédagogiques ou les exigences d'un professeur.

RESPECT DES AGENTS CONTRACTUELS !

La situation des agents contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans (mépris des droits, retards de paiement, précarité ...).

Des **PRESSIONS HIÉRARCHIQUES** sont exercées sur les non titulaires pour les contraindre à **toujours davantage de FLEXIBILITÉ** (contrat à temps incomplet, service partagé entre plusieurs établissements éloignés ...).

Pour les agents contractuels, le **SIAES** revendique :

- Une formation initiale préalable à la prise de poste et un véritable accompagnement ;
- Une réelle prise en compte des difficultés d'exercice ;
- La limitation des affectations avec un service partagé entre plusieurs établissements très éloignés les uns des autres ;
- Le droit à une formation de qualité, sur le temps de travail, permettant de préparer sereinement et efficacement les concours de recrutement ;
- Une meilleure prise en compte des services de non titulaire lors du reclassement.

Le SIAES défend vos intérêts matériels et moraux :

- Des salaires revalorisés sans aucune contrepartie :
 - en augmentant fortement la valeur du point d'indice ;
 - en revalorisant les grilles indiciaires des contractuels.
- Diminution de l'effectif des classes pour qu'un enseignement et un accompagnement de qualité puissent être dispensés.
- Pour les AESH : une formation spécifique aux handicaps dont sont atteints les élèves que l'AESH sera chargé d'accompagner.
- Maintien des concours nationaux de recrutement.
- Reconnaissance des diplômes acquis.
- Droit à une véritable formation continue sur le temps de travail.
- Véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- Reconnaissance des risques et de la pénibilité du métier.
- Revalorisation des retraites. Renégocier une réforme des retraites (pouvoir partir plus tôt, sans décote, avec prise en compte de la spécificité et de la pénibilité de nos métiers). Refus du recul de l'âge légal de départ en retraite. Opposition à une retraite par points.

Le SIAES - SIES, le syndicat qui VOUS INFORME et qui VOUS DÉFEND.

Le SIAES - SIES ne bénéficie d'aucune subvention publique ou privée et refuse les ressources publicitaires. Son fonctionnement repose exclusivement sur les cotisations des adhérents et le travail réalisé bénévolement par des militants.

Le SYNDICAT INDÉPENDANT ne roule pour aucun parti politique.

3 SCRUTINS

Vote électronique
du 1 décembre 2022
au 8 décembre 2022

CSAM

Comité Social
d'Administration
Ministériel

CSAA

Comité Social
d'Administration
Académique

CCPA

Commission
Consultative Paritaire
Académique

**AGENTS
CONTRACTUELS**



SNCL - SIES - SAGES



Liste SIAES



Liste SIAES

Le SIAES, le SIES, le SAGES et le SNCL sont affiliés à la Fédération Autonome de l'Éducation Nationale.